

**Mr. le
Grand
Prieur est
parti pour
Rome.**

**Abbé de
Tallard a
pris l'épée.**

III. Le 18. Mars Mr. le Grand Prieur de Vendôme partit de Paris pour aller, par permission du Roi, faire son séjour à Rome, à qui Mr. le Duc de Vendôme son frere, par ordre de Sa M. lui fera toucher deux mille livres de pension par mois.

IV. L'Abbé de Tallard, presentement fils unique du Maréchal du même nom, ayant quitté le petit collet, a eu l'honneur de saluer le Roi l'épée au côté, qui le nomma *Comte de Tallard* devant toute la Cour, & lui fit un très bon accueil. On ne voit pas que la Reine d'Angleterre se lasse encore de retenir ce Maréchal prisonnier de guerre dans son Royaume; on croyoit que sa gloire n'étoit pas moins interessée à le relâcher après plusieurs mois de captivité, que le fut celle de l'Empereur Leopold à donner la liberté au Maréchal de Villeroi, après l'avoir fait promener dans quelques Provinces héréditaires; mais bien loin de tenir une pareille conduite, elle a rejeté toutes les propositions qui lui ont été faites sur son échange, ou sur sa rançon.

**Nomina-
tion aux
Evêchez
vacants.**

V. Aux Fêtes de Pâques le Roi donna plusieurs Abbayes & Prieurez vacans; Sa Majesté nomma l'Abbé Malissol Grand Vicaire de Die, à l'Evêché de Gap; l'Abbé de Genetines, Comte de Lion, & Grand Vicaire de St. Flour, à l'Evêché de Limoges; l'Abbé de Poncet, Grand Vicaire d'Uzer, à l'Evêché d'Angers, & l'Evêque d'Angers, qui est le fils de Mr. Peletier, Ministre d'Etat, à l'Evêché d'Orleans, vacant par la mort du Cardinal de Coislin.

**Privile-
ges des Evê-**

Beaucoup de malheureux aspirent à voir bientôt sacrer cet Evêque, afin qu'il fasse son